

ORDRE DU JOUR

Les délibérations qui feront l'objet d'un vote bloqué, sont précédées d'un astérisque*. Toutefois, toute délibération pourra être remise aux voix sur demande d'un conseiller communautaire.










L'ensemble du dossier - rapports et annexes 📄 - est consultable durant les cinq jours précédant la séance et le jour de la séance :




- sur l'espace NEXTCLOUD ADULLACT en suivant le lien envoyé par messagerie,
- au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture,
- pour les documents d'urbanisme : au service Urbanisme, 139 rue de Paris à Angoulême aux heures d'ouverture.

Les comptes rendus des délibérations du bureau et des décisions du Président, prises par délégation du conseil communautaire sont transmises en annexe du dossier de séance du conseil communautaire (article L5211-10 du CGCT).

L'état des bons de commande – exercices 2023/2024 : Marchés passés selon la procédure adaptée et la liste des marchés notifiés depuis le conseil du 13 décembre dernier sont consultables au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture.

DGS - Direction transition écologique			
<u>Rapporteur</u> : Maud FOURRIER			
1.	📄		Rapport sur la situation en matière de développement durable de GrandAngoulême
DRRA – Direction finances			
<u>Rapporteur</u> : François NEBOUT			
2.			Rapport d'orientations budgétaires 2024
3.		*	Autorisation permanente et générale de poursuites au comptable public
4.			Attributions de compensation (AC) provisoires 2024
DRRA – Organisation de la structure			
<u>Rapporteur</u> : Xavier BONNEFONT			
5.			Désignations des représentants dans les structures externes (SMAC, SMAPE, SyBRA)
DRRA – Direction ressources humaines et appui managérial			
<u>Rapporteur</u> : Eric BIOJOUT			
6.		*	Modification du tableau des effectifs

7.		*	Règlement du temps de travail : modification de la délibération n°136 du 7 juillet 2022
8.		*	Contrat risques statutaires : mandat donné au Centre de gestion de la Charente pour engager une procédure de négociation du contrat groupe d'assurance statutaire
9.			Protection sociale complémentaire : réévaluation de la participation de l'employeur
10.			Désignation du référent déontologue des élus communautaires
DGS - Direction coopération internationale			
<u>Rapporteur</u> : Gérard DESAPHY			
11.			Europe-coopération autour du devoir civique : mobilisation de la jeunesse en vue des élections européennes
DGS - Direction planification urbaine			
<u>Rapporteur</u> : Vincent YOU			
12.			Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) partiel de GrandAngoulême : approbation de la modification n°4
13.			Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) partiel de GrandAngoulême - Révision allégée n°2 : décision de non soumission à évaluation environnementale et arrêt du projet de révision
14.			Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vindelle - Mise en compatibilité avec la déclaration de projet n°1 : décision de soumission à évaluation environnementale
15.			Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) d'Angoulême - Modification n°2 : Décision de non soumission à évaluation environnementale
16.			Décision sur le projet de création de Périmètre Délimité des Abords (PDA) de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de la commune de Marsac
17.			Décision sur les projets de création de Périmètre Délimité des Abords (PDA) sur les communes de Linars, Magnac-sur-Touvre, Puymoyen, Ruelle-sur-Touvre et Saint-Michel
<u>Rapporteur</u> : Hassane ZIAT			
18.			Règlement d'intervention de GrandAngoulême dans le cadre de sa politique de soutien au parc privé
19.			Programme d'Intérêt Général (PIG) et Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multi sites de GrandAngoulême : <ul style="list-style-type: none"> - Avenant n°2 à la convention PIG - Avenant n°3 à la convention OPAH-RU multi sites sur la centralité des communes de Gond Pontouvre, La Couronne et Ruelle sur Touvre

DPPE – Direction cycle de l'Eau			
<u>Rapporteur</u> : Francis LAURENT			
20.		*	Convention d'occupation temporaire du domaine public - Avenant n°1 - Réservoir des Gentils - Mornac - Exagone
21.		*	Convention d'occupation temporaire du domaine public - Réservoir des Plantes - Fléac - TOTEM France
22.		*	Convention d'occupation temporaire du domaine public - Réservoir Ma Campagne - Puymoyen - TOTEM France
DPPE – Direction des espaces publics voiries communautaires			
<u>Rapporteur</u> : Dominique PEREZ			
23.		*	Rétrocession de la voie des 7 moines de Tibhirine à la commune de l'Isle d'Espagnac

QUESTIONS DIVERSES